



TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Chiffrage et économie de la construction

4 jours

Présentiel

Réf. CEC-210

Horaires :

9h - 12h / 13h - 17h

Modalités et délais d'accès :

Les dates sont définies avec l'organisme exprimant le besoin. Possibilité de regrouper des stagiaires sur une même session

Prérequis :

Aucun prérequis

Moyens pédagogiques :

Enseignement théorique et cas pratique - support théorique - certificat de réussite ou attestation de suivi

Accessibilité :

Places limitées, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Moyens d'évaluation de la formation : Mise en situation au travers d'un cas pratique - questionnaire à choix unique en fin de formation - grille d'évaluation

Objectifs pédagogiques

- Exploiter les missions et le rôle de l'économiste de la construction aux différentes étapes d'un projet de construction
- Réaliser le chiffrage rapide d'un projet
- Déterminer un sous-détail de prix
- Appliquer la méthodologie d'un CCTP

Chiffrage et économie de la construction

Programme

Jour 1 :

- ▶ 9h - 10h30 : Ouverture de la formation
 - Présentation de la formation, des objectifs, du formateur et du groupe
- ▶ 10h45 - 12h : Rôle de l'économiste
 - Étude d'esquisse (ESQ)
 - Étude de diagnostic (DIA)
 - Avant-projet sommaire (APS)
 - Avant-projet définitif (APD)
- ▶ 13h - 15h : Phases d'un projet de travaux
 - Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)
 - Direction d'exécution des travaux (DET)
 - Assistance aux opérations de réception (AOR)
- ▶ 15h15 - 17h : Dossier de consultation
 - Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
 - Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
 - Plans guides

Jour 2 :

- ▶ 9h - 10h30 : Marché privé et marché public
 - Cahier des clauses administratives générales (CCAG)
 - Rédaction du CCTP
- ▶ 10h45 - 12h : Décomposition par lot
 - Règlement de consultation (RC)
 - Acte d'engagement (AE)
- ▶ 13h - 15h : Cadre de décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
 - Calcul des surfaces de référence
 - Modalités de calcul par corps d'état
- ▶ 15h15 - 17h : Enveloppe budgétaire, estimations et allotissement
 - Allotissement au stade de l'avant-projet définitif (APD)
 - Estimation sommaire : chiffrage rapide et ratios
 - Exercice : calcul de surfaces et de linéaires

Jour 3 :

- ▶ 9h - 10h30 : Étude de prix et méthodes d'estimation
 - Choix d'une méthode d'estimation selon le phasage de l'étude : APS, PRO, DCE
- ▶ 10h45 - 12h : Gestion du compte prorata
 - Dépenses d'intérêt commun
 - Recettes
 - Gestion du compte
- ▶ 13h - 15h : Mémoire technique
 - Constitution d'un mémoire technique
- ▶ 15h15 - 17h : Métrés des ouvrages
 - Décomposition et découpage des ouvrages
 - Calcul des quantités par unités représentatives
 - DPGF et calcul d'estimation

Jour 4 :

- ▶ 9h - 10h30 : Étude de prix en déboursés
 - Calcul de prix en déboursés secs
 - Calcul et hypothèses de calcul d'un prix de vente
 - L'économiste et la démarche d'entreprise dans la constitution d'un prix de vente
 - Formule de calcul d'un prix de vente
- ▶ 10h45 - 12h : Méthodologie d'élaboration d'un CCTP
 - Décomposition du projet en lots de travaux
 - Spécifications générales et communes à tous les corps d'état
 - Référence du CCTP aux textes normatifs et réglementaires
- ▶ 13h - 15h : Spécifications particulières à chaque lot
 - Corps d'état : enveloppe du bâtiment, équipements techniques, aménagements intérieurs, finitions et parachèvements
 - Limites de prestation et identification des interfaces
- ▶ 15h15 - 17h : Évaluation du chiffrage
 - Mise en situation finale : évaluation du chiffrage